



# Golf de Touraine

## Charte de l'Ecole de Golf 2018-2019

Cette charte a pour objectif principal de proposer des règles de fonctionnement au sein de l'école de golf du Golf de Touraine. Elle définit les droits et devoirs des enfants vis-à-vis du club.

### 1 **Organisation de l'école de golf :**

Les enfants bénéficient d'un statut de membre à part entière.

#### 1.1 Commission Jeune :

Conformément à la définition des labels FFGolf, l'école de Golf est dirigée par une commission "Jeune" composée :

- ☞ du responsable de l'école de Golf;
- ☞ des enseignants responsables de l'encadrement ;
- ☞ du directeur du Golf de Touraine;
- ☞ du responsable «jeunes» désigné par l'Association Sportive.

#### 1.2 Nombre d'enfants par enseignant :

Pour des raisons liées à la sécurité des enfants et à la qualité de l'enseignement, le nombre maximum d'enfants par groupe est fixé à 10 par séance. Le club se charge de recruter des bénévoles ayant vocation à aider les professeurs dans l'animation des séances de l'école de golf.

#### 1.3 Accès aux installations du club :

Dans le but de permettre aux enfants de progresser dans de bonnes conditions, le club s'engage à ouvrir ses installations (practice, zones d'entraînement) aux enfants.

La Commission Jeune délivre à l'enfant l'autorisation d'accès en autonomie au «grand parcours» lorsqu'il a atteint le niveau requis.

Les trous 7 et 8 du parcours sont fermés et réservés aux jeunes le mercredi de 14 à 17h lors des séances de cours de l'Ecole de Golf.

Les enfants de l'Ecole de Golf bénéficient (**à leur seul usage personnel**) de la gratuité des balles de practice.

### 2 **Pédagogie :**

#### 2.1 Projet pédagogique :

Le projet pédagogique de l'école de golf est élaboré par la Commission Jeune et soumis à l'approbation de la Commission Sportive et du Président du Golf.

#### 2.2 Contenu des séances :

Les séances seront variées et pourront notamment porter sur le jeu (grands coups, petit jeu, le putting) et sur l'entraînement physique. Les séances porteront autant sur le jeu que sur les méthodes de travail.

L'attention du professeur sera portée sur l'éveil de toutes les habiletés de l'enfant, c'est à dire techniques, stratégiques mais aussi physiques (cardio-training, stretching...) et mentales (relaxation, visualisation, concentration).

Le planning trimestriel est consultable sur le panneau d'affichage réservé à l'Ecole de Golf dans le hall du Club House.

#### 2.3 Accès au parcours :

Un parcours labellisé et permanent est mis à disposition des enfants, accompagnés par des bénévoles ou en autonomie selon l'âge et le niveau de jeu.

#### 2.4 Evaluation et progrès des enfants :

Les objectifs des jeunes sont définis dans le "projet sportif" présenté en début d'année lors de la réunion de rentrée. Le club utilise les dispositifs d'évaluation à travers les passages de drapeaux, des questionnaires portant sur les "Règles" et l'"Etiquette", des compétitions régulières et l'élaboration d'un classement jeune.

## 2.5 Animations, compétitions, challenge inter-écoles de golf :

- ☞ des compétitions sont organisées pour les enfants les samedis matin;
- ☞ des rencontres inter-club seront organisées tout au long de l'année;
- ☞ des animations auront lieu tout au long de l'année (goûter de Noël, fête de l'Ecole de Golf, compétitions par équipes style "Ryder-Cup"...) )

## 3 **Droits et devoirs :**

### 3.1 Le club s'engage à :

- ☞ mettre à la disposition des enfants l'ensemble des prestations présentées dans cette charte et à organiser des réunions d'information avec les enfants, les professeurs, les bénévoles et les parents;
- ☞ élaborer un budget dédié à l'Ecole de Golf pour faire l'acquisition de matériel pédagogique, prendre en charge des heures d'encadrement, participer aux frais de déplacement quand les enfants disputent une compétition à l'extérieur.

### 3.2 L'enfant s'engage à :

- ☞ assister à la totalité de tous les cours prévus dans l'année. Toute absence devra faire l'objet d'une information préalable au club;
- ☞ respecter les directives données par les professeurs ou les bénévoles;
- ☞ respecter les règles fondamentales de conduite, d'étiquette, de tenue vestimentaire et de respect des autres pendant les cours comme en compétition;
- ☞ accepter les sélections du club pour participer aux compétitions par équipe;

Les meilleurs jeunes du club s'engagent en outre à participer ponctuellement aux séances et animations de l'école de golf afin de créer une saine émulation au sein du club.

### 3.3 Les parents s'engagent à :

- ☞ expliquer et faire comprendre les objectifs de l'école de golf à leur enfant;
- ☞ assurer le dialogue entre le professeur, les bénévoles et l'enfant afin de faciliter son adaptation et ses progrès;
- ☞ se rendre disponible pour aider le club à déplacer et encadrer les enfants lors de rencontre avec d'autres clubs.

## 4 **Autorisation de filmer, photographeur**

Les élèves de l'école du golf sont susceptibles d'être photographiés et/ou filmés dans le cadre de leur enseignement golfique. L'autorisation de filmer, photographier et diffuser l'image constitue un document particulier qui doit être signé par les représentants légaux de l'enfant. Elle est valable pour une durée d'un an et peut être dénoncée par tout moyen écrit et à tout moment adressée à l'Association Sportive du Golf de Touraine.

## 5 **Autorisation d'accompagnement en transport**

Document particulier à signer par les représentants légaux de l'enfant.

## 6 **Loi Informatique et Libertés (cnil)**

Les élèves de l'école de golf possèdent un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations les concernant et faisant l'objet d'un traitement informatisé (loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés). Ces informations sont destinées à un usage interne au Golf de Touraine.

## 7 **Respect de la charte**

La Commission Jeune, sur une décision prise à la majorité de ses membres, se réserve le droit de prononcer à l'encontre d'un jeune qui ne respecterait pas les termes de cette charte l'une des sanctions suivantes:

- ☞ Avertissement;
- ☞ Exclusion temporaire de l'Ecole de Golf;
- ☞ Exclusion définitive de L'Ecole de Golf.

## **La commission sportive du Golf de Touraine**